



ORGANISME DE FORMATION SECURITE INCENDIE

INITIATION INCENDIE

OBJECTIFS :

Acquérir les premières connaissances utiles dans l'utilisation des matériels d'extinction d'incendie existants dans l'entreprise.

Tout public volontaire. Apprendre les attitudes efficaces :

Savoir agir devant un feu naissant

Exercices de simulation. Participants : 8 à 12 personnes

FORMATION

REFERENCES REGLEMENTAIRES :

Code du travail

L 231-3-1 : Tout chef d'établissement est tenu d'organiser une formation pratique et appropriée en matière de sécurité, au bénéfice des travailleurs qu'il embauche.

R 232-12-20 : Cette consigne indique le matériel d'extinction et de secours que se trouve dans le local ou ses abords. Elle désigne le personnel chargé de mettre ce matériel en action. Elle indique que toute personne apercevant un début d'incendie doit donner l'alarme et mettre en œuvre les moyens de premiers secours, sans attendre l'arrivée du personnel spécialement désigné.

Assemblée Plénière des Sociétés d'Assurances Dommages

Règle R6 Chapitre 4

En période d'activité, 10 % de l'effectif par secteur de façon à pouvoir réunir 2 E.P.I en moins d'une minute dans un secteur.

Chapitre 6

Les équipiers de première intervention doivent recevoir une formation particulière, à la fois théorique et pratique, sur la prévention et la lutte contre l'incendie.

Les équipiers de seconde intervention doivent recevoir une formation particulière, à la fois théorique et pratique, sur la prévention et la lutte contre l'incendie.

O.F.S.I

60 Claude Monet - 02800 Beautor

Téléphone : 03 23 39 92 42 – Portable : 06 64 71 48 02

Messagerie : ofsi@orange.fr

SARL OFSI – AU CAPITAL DE 2 500 € - RC DE CHAUNY - N° SIRET 494 727 613 00015 - APE 804C
AGREE PAR LA PREFECTURE DE LAON SOUS LE N° 0203



ORGANISME DE FORMATION SECURITE INCENDIE

METHODES PEDAGOGIQUES :

- Apports théoriques sur vidéo projecteur,
- Exercice pratique sur feu,
- Démonstrations par le formateur,
- Exercices d'apprentissage.

MATERIELS :

- Vidéo projecteur + films,
- Bacs à gaz (poubelle, ordinateur, compteur),
- extincteurs,
- 1 livret fin de stage.

SOMMAIRE

Quelles sont les causes les plus fréquentes des incendies ?
Qu'est-ce que la combustion ?
Comment prévenir les risques ?
Quels sont les grands principes d'extinction d'un feu ?
Les moyens d'extinction?
Mise en œuvre pratique des connaissances sur le terrain
Conclusion

PLAN DE FORMATION INCENDIE

1) Quelles sont les causes les plus fréquentes des incendies ?

- Les causes humaines
- Les causes naturelles
- Les causes industrielles
- Les lieux à risques

2) Qu'est-ce que la combustion ?

La combustion : comment le feu se déclare-t-il ?

- définition
- le triangle de feu
- les conditions nécessaires à l'apparition d'une combustion
- la propagation du feu
- les effets du feu

O.F.S.I

60 Claude Monet - 02800 Beautor

Téléphone : 03 23 39 92 42 – Portable : 06 64 71 48 02

Messagerie : ofsi@orange.fr

SARL OFSI – AU CAPITAL DE 2 500 € - RC DE CHAUNY - N° SIRET 494 727 613 00015 - APE 804C
AGREE PAR LA PREFECTURE DE LAON SOUS LE N° 0203



ORGANISME DE FORMATION SECURITE INCENDIE

3) Comment prévenir les risques ?

- Éliminer les combustibles
- Limiter l'apport en comburant
- Maîtriser les énergies d'activation
- La conduite à tenir
- Les éléments de prévention

4) Quels sont les grands principes d'extinction d'un feu ?

- Les conditions d'extinction
- La classification des feux

5) Les moyens d'extinction ?

- a) les extincteurs
- classification et désignation
 - inscription et renseignements
 - couleurs
 - précautions d'implantation
 - caractéristiques d'utilisation
 - manipulation pour votre sécurité

b) Les robinets d'incendie armé (R.I.A.)

- Préambule
- Présentation
- Généralités
- Emplacements
- Alimentation
- Pression
- Description d'un R.I.A.

6) Mise en œuvre pratique des connaissances sur le terrain.

- Extinction d'un feu d'hydrocarbure
- Extinction d'un feu sec
- Utilisation des différents extincteurs.

7) conclusion.

- questions diverses
- conclusion du stage

Formateur Habilité

Formation à l'utilisation des matériels de lutte contre l'incendie (Article R.232-12-21 du Code du travail)

O.F.S.I

60 Claude Monet - 02800 Beautor

Téléphone : 03 23 39 92 42 – Portable : 06 64 71 48 02

Messagerie : ofsi@orange.fr

SARL OFSI – AU CAPITAL DE 2 500 € - RC DE CHAUNY - N° SIRET 494 727 613 00015 - APE 804C
AGREE PAR LA PREFECTURE DE LAON SOUS LE N° 0203